

G roupement O euvres L aïques A nnonay

Résidence Jean Jaurès
34 Avenue de l'Europe
07100 ANNONAY

Domaine du Grand Mûrier
07100 ANNONAY

Tel : 04.75.67.60.01

E-mail : gola07@wanadoo.fr
SITE : www.gola-annonay.asso.fr

Siret : 77622865200025
Société d'Education Populaire
D'agrément 07.291.04.1

DANS CE NUMERO

EDITO Rapport moral du Président	Page 1
Coup de projecteur sur le lycée Montgolfier L'Annonnéenne	Pages 2, 3 et 4
	Page 5
Tribune Libre	Page 6
Les Activités du GOLA	Pages 7 et 8

ÉDITORIAL :

Rapport moral présenté par le Président du GOLA lors de l'A.G. du 28 mars 2013

Pour notre assemblée générale, le président se doit de présenter les bilans de l'association ainsi que les projets à venir.

Bien qu'ayant 11 ans de présence au bureau du GOLA, établir ce premier rapport n'est pas pour moi une « mince affaire ».

Le bilan pour 2012 se veut optimiste et tourné vers l'avenir, cependant il reste très contrasté d'un point de vue financier.

Le travail colossal du bureau, des commissions et du CA commence à porter ses fruits grâce notamment aux différentes commissions :

- **Laïcité et droits de l'homme** : la lettre est maintenant bien lancée avec 5 numéros et le 6^{ème} en préparation, reste à élargir sa diffusion. Succès de l'arbre de la laïcité le 1 mai 2012 avec présence importante des élus et de la Fédération des Œuvres Laïques de l'Ardèche. Deux conférences-expositions sur la résistance en Ardèche et la loi 1905.

- **Accueil** : Lancement d'une nouvelle campagne de classes de découverte. Mise en place d'une cuisine pédagogique en lieu et place de l'ancienne cuisine. Seul bémol, cette commission n'est pas animée assez régulièrement.

- **Animation** : L'édition du carnaval 2013 témoigne de la vitalité de l'animation au GOLA, la journée porte ouverte reste aussi un succès avant l'été.

Nos échanges avec la mairie ont été fréquents pour la nouvelle mouture de la convention qui court maintenant jusqu'en 2015. Nous avons réactivé nos contacts avec la FOL Ardèche en particulier sur un projet commun de classes de découverte

Il reste maintenant à « redynamiser et rajeunir » le conseil d'administration, colonne vertébrale de l'association.

Les manifestations 2012 ont permis de recréer des liens avec le milieu enseignant du bassin. Il faut garder ces contacts qui sont indispensables à la pérennité du GOLA et de son action auprès des jeunes. La lettre en est un vecteur, d'autres restent à développer (parcours à la citoyenneté...)

La cuisine pédagogique devrait apporter un plus au centre et faire venir encore plus de jeunes au Grand Mûrier. Autre projet sur le long terme mais à bâtir rapidement, augmenter notre capacité d'accueil et aussi en le diversifiant.

A l'heure où l'intercommunalité est une nécessité, nous nous devons d'être présents sur les questions de l'accompagnement du temps en périscolaire (rythmes scolaires).

Enfin je rends hommage à Marcel Nodin ainsi qu'à tous les présidents qui l'ont précédé pour tout leur travail au service du GOLA

Encore merci à tous pour votre implication personnelle dans l'association.

Séverin Poinas

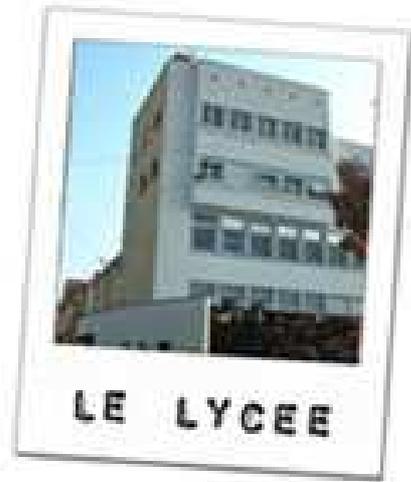
COUP DE PROJECTEUR SUR LE LYCÉE PROFESSIONNEL MONTGOLFIER Former des jeunes, acteurs de leur vie

L'ancien **lycée des Platanes**, nom sous lequel on désigne encore quelquefois le **lycée Joseph et Etienne de Montgolfier**, jouit d'une situation exceptionnelle en plein cœur de la ville. De sa terrasse surplombant le parc des Platanes, où les élèves aiment se retrouver, le regard embrasse une jolie perspective sur les arbres centenaires et les vieux toits d'Annonay.



Les frères Montgolfier auraient sans doute apprécié de voir leur nom apposé sur les murs d'un établissement voué au domaine professionnel. C'est en effet dans un contexte lié à l'activité papetière d'une ville prospère et industrielle qu'ils ont mis au point l'invention de la Montgolfière. Le premier vol fut lancé de la Place des Cordeliers en juin 1783 : une mosaïque d'art sur la façade du lycée en rappelle le souvenir.

Dans le duo fraternel, Joseph n'était pas bon élève mais il avait des idées et se passionnait pour les expériences. Etienne lui apporta son esprit d'entreprise et de méthode. A deux, on est plus fort. Le lycée peut donc demander au patronage des frères illustres d'inspirer esprit d'équipe et détermination à ses élèves.



Etablissement scolaire à dimension humaine, le lycée Montgolfier est une petite structure agréable à vivre, pouvant accueillir jusqu'à 350 élèves. « Les élèves sont au cœur du système, tient à souligner M. Cherfi, proviseur. Sans les élèves, il n'y a pas de lycée. Les professionnels sont tous très investis dans leurs missions. » Des équipes stables, tant au niveau des administratifs que des agents ou des enseignants, garantissent une certaine sérénité nécessaire au développement de projets et à la réussite aux examens.

Environ une cinquantaine d'adultes encadrent 4 bacs professionnels, 4 CAP, une classe ULIS (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire, destinée à un public à handicap) et une préparation aux concours paramédicaux, la seule aujourd'hui à dispenser une formation gratuite dans le secteur.



Les baccalauréats professionnels en 3 ans

- **Accompagnement, soins et Service à la personne, option « En structures » (A.S.S.P.)**

Le titulaire du Bac pro « ASSP » option « En structures » exerce ses fonctions auprès de personnes en situation temporaire ou permanente de dépendance en structures collectives. Ses interventions s'inscrivent dans le cadre d'une approche globale de la personne et en étroite collaboration avec les professionnels de la santé, les travailleurs sociaux, les partenaires institutionnels.

- **Commerce**

Le titulaire du baccalauréat professionnel spécialité Commerce est un employé commercial qui intervient dans tout type d'unité commerciale : sédentaire, alimentaire ou non alimentaire.

- **Gestion- Administration (G.A)**

Le professionnel traite et structure l'information de gestion en vue de la mettre au service des décideurs et assure l'organisation, la gestion matérielle du service.

- **Accueil Relations à la Clientèle et aux Usagers (ARCU)**

Les élèves se destinent à l'accueil en entreprise, administration ou association qui consiste essentiellement à assurer l'accueil physique des visiteurs et l'accueil téléphonique, l'accueil événementiel lié à des événements ponctuels (salons, congrès, séminaires, manifestations diverses), l'accueil dans les transports (gares, aéroports, réseaux urbains) : missions d'information, de médiation et de gestion de flux. En complément de ces activités, les personnes chargées de l'accueil sont amenées à réaliser des opérations commerciales, notamment la vente de services ou des opérations de secrétariat.

Les CAP en 2 ans

- **Agent Polyvalent de restauration (A.P.R)**

Le titulaire du CAP Agent Polyvalent de Restauration est un professionnel qualifié qui, sous l'autorité d'un responsable, exerce son métier dans les établissements de production culinaire et / ou de distribution alimentaire dans des établissements publics comme les hôpitaux, les collèges et lycées ; des établissements privés comme la restauration en entreprise, les établissements pour personnes âgées ; des établissements commerciaux comme la restauration rapide, pizzeria, crêperie, cafétéria...

- **Assistant Technique en Milieu Familial et Collectif (A.T.M.F.C)**

Ce professionnel assure des activités de maintien en état du cadre de vie des personnes (entretien des espaces de vie, entretien du linge ...), de préparation et de service des repas en respectant les consignes données et la réglementation relatives à l'hygiène et à la sécurité.

- **Employé de vente de produits alimentaires (E.V.S)**

Le titulaire du CAP EVS option A exerce ses activités dans les rayons alimentaires des magasins, quelle que soit leur taille et à condition qu'il y ait une réelle relation client-vendeur : petits commerces, supérettes, rayons à la coupe des supermarchés et hypermarchés, etc.

- **Petite Enfance (P.E)**

Le titulaire du C.A.P Petite enfance est un professionnel qualifié compétent pour l'accueil et la garde des jeunes enfants de 0 à 6 ans. Avec ses parents et les autres professionnels, il répond aux besoins fondamentaux de l'enfant et contribue à son développement, son éducation et sa socialisation. Il assure, en outre, l'entretien et l'hygiène des différents espaces de vie de l'enfant.

Le lycée s'inscrit dans de grands enjeux éducatifs en agissant sur la **prévention du décrochage** et sur **l'insertion professionnelle post-lycée**.

Il a reçu le **label écoresponsable de la Région Rhône-Alpes** et participe au dispositif « *Mon lycée mange bio* ». Grâce à l'implication sans faille des agents techniques et à leurs compétences, on peut affirmer que le self du lycée est d'une qualité très appréciée des personnels et des élèves.

Un restaurant pédagogique est également ouvert au public certains jours de la semaine : les élèves de CAP APR et ATMFC y proposent le repas de midi sur la base d'une restauration simple et savoureuse.

Favoriser les apprentissages en valorisant les jeunes, leur donner l'occasion de s'ouvrir au monde et de donner le meilleur d'eux-mêmes, c'est aussi le sens des nombreux projets menés autour de la culture. La situation centrale du lycée facilite les déplacements en ville : au théâtre d'Annonay, au Festival du 1^{er} Film, à la Presqu'île... Des partenariats sont noués chaque année avec des structures culturelles (Le Mille-pattes, le théâtre des Célestins de Lyon...) : occasions de rencontres avec des professionnels, d'expériences nouvelles et fortes... **C'est ainsi que le lycée à l'ambition d'aider les jeunes à devenir acteurs de leurs vies.**

Pascale Lavour,

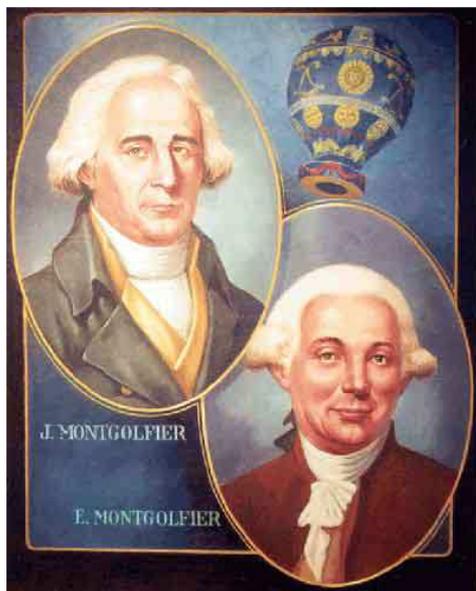
Référent-culture Lycée Montgolfier

Les frères Montgolfier

Joseph-Michel et Jacques-Etienne Montgolfier sont les fils de Pierre Montgolfier, papetier à Davézieux.

La papeterie qui appartient à la famille depuis plusieurs générations, est de renommée européenne. Joseph est un enfant curieux, mauvais élève, mais passionné de sciences naturelles. Il monte un laboratoire de chimie en laissant son frère Etienne prendre la responsabilité de la papeterie familiale. En 1777, celui-ci crée le premier papier vélin français. De son côté, son frère, installé désormais à Avignon, reprend ses études et obtient son bac en 1782 à l'âge de 42 ans. C'est la même année qu'il commence ses premières expériences avec des taffetas de soie qu'il parvient à faire monter au plafond de son logement grâce à de l'hydrogène. Les deux frères se réunissent pour refaire l'expérience et l'améliorer en utilisant un ballon.

Le 14 décembre 1782, ils gonflent avec de l'air chaud une sphère de 3 m³ qui parvient à s'envoler. Ils décident donc de faire un ballon d'une douzaine de mètres de diamètre qui s'envole à plus de 400 mètres d'altitude. L'Académie des sciences forme une commission pour assister à une démonstration. Plusieurs essais seront nécessaires, mais le 19 septembre 1783, devant Louis XVI, un ballon de 1400 m³ s'envole jusqu'à 500 mètres, des animaux à son bord. L'expérience est un succès. Le 2 août 1799, le cadet des deux frères, Etienne, meurt. Joseph meurt onze ans plus tard, le 26 juin 1810.



INFOS - ECOLES

Inscription dans les écoles publiques maternelles et primaires d'Annonay pour la rentrée 2013-2014.

Les familles doivent se présenter à partir du 22 avril 2013, à la mairie à la Direction de l'Education, des Affaires Scolaires et de la jeunesse, pour l'inscription de leurs enfants, munies de : **la photocopie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois et de la photocopie du livret de famille.**

Les familles concernées sont les parents des élèves admis en classe de CP, en petite section et les nouveaux arrivants à Annonay.

Les permanences en mairie sont les :

LUNDIS, MARDIS et MERCREDIS de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h45, jeudi et vendredi après midi de 14h à 16h45.

La page des Associations Cogestionnaires

« L'Annonéenne »

5

HISTORIQUE

C'est la plus ancienne société à vocation sportive de la ville d'ANNONAY.

Elle publie son faire-part de naissance avec le nom tout simple d'« ANNONÉENNE », au moyen d'un avis paru dans la presse le 2 octobre 1880.

Son siège du stand LEVERT a été inauguré le 17 avril 1887, démoli pour insalubrité en 1909, et terminé de reconstruire le 20 juin 1913.

La gymnastique fut pendant longtemps para militaire avec une section « TIR », une section « PRÉPARATION MILITAIRE », une « BATTERIE-FANFARE », une section « GYM GARCONS » au départ puis quelques années plus tard une section « GYM FILLES »

Tous les compétiteurs défilaient en uniforme dans les rues ou stades avant les rencontres.

LA SOCIÉTÉ ACTUELLEMENT

La société présidée par Mme MARTIN-PEIXOTO Lauriane compte **607 adhérents dont 328 de moins de 18 ans (62 garçons et 266 filles)** qui se répartissent ainsi :

- **169 GAF** (gym artistique féminine), dont 82 en loisirs et 87 en compétition.
- **48 GAM** (gym artistique masculine) dont 13 en loisirs et 35 en compétition
- **11 GR** (gym rythmique)
- **379 GFL** (gym forme loisirs) dont 76 en petite enfance et 303 en zumba et fitness.

Notre club est affilié à la **F.F.G** (fédération dirigeante) et à l'**U.F.O.L.E.P** (fédération affinitaire de la ligue de l'enseignement).

Les entraînements ont lieu dans la **salle spécialisée de DEOMAS** et au **stand LEVERT**

Toutes ces activités ne seraient pas possibles sans les nombreux entraîneurs bénévoles de terrain qui gravitent autour de nos 2 salariés et d'une intervenante et les bénévoles de l'ombre qui gèrent le club.

La société intervient dans :

- **les écoles maternelles et primaires de la ville d'ANNONAY et du bassin annonéen**
- **les maisons de retraite et Cantou**

RÉSULTATS

En 2011-2012 :

2 équipes filles en finale nationale UFOLEP (4^e et 5^e)

2 équipes en finale de zone en FFG (7^e et 12^e)

En 2012 – 2013 :

Nous avons organisé les 17, 18, 19 mai les finales régionales RHONE-ALPES de gymnastique FFG

Cette manifestation a vu passer près de 1000 gymnastes.

Ce fut une réussite malgré un temps exécrable.

Beaucoup de travail pour les très nombreux bénévoles qui ont su allier efficacité et bonne humeur

Pour l'instant, suite à cette compétition, 4 équipes (1 fille et 3 garçons) sont qualifiées pour la zone à DRAGUIGNAN les 22 et 23 juin.

Le club amènera plusieurs équipes en finale régionale à CHAMBERY le 15 juin

INSCRIPTIONS 2013-2014

Au **STAND LEVERT**

Fin juin réinscriptions pour les adhérents de cette année

Début septembre pour les nouvelles inscriptions

Quelques bénévoles



Tribune Libre - Page ouverte à tous les adhérents

Rythmes scolaires : École de la République ou écoles des territoires ?

Je tiens à préciser que cet article est une tribune libre, il n'engage donc pas le Groupement des Œuvres Laïques d'Annonay.

Cette loi dite « de refondation de l'école » met en avant la réforme des rythmes scolaires, en particulier la réduction du temps scolaire quotidien comme facteur de réussite des enfants.

La question n'est pas nouvelle : voilà bientôt près de 30 ans que l'on nous parle des rythmes biologiques des enfants.

Encore ne faut-il pas oublier que le rythme de l'enfant dépend aussi en grande partie de celui de sa famille... Donc il s'agirait de réduire le temps scolaire quotidien ... mais la circulaire du 20 mars 2013 autorise « l'allongement de la journée ou de la demi-journée au-delà des maxima prévus ». Localement toutes les dérogations sont possibles : les activités organisées avec les collectivités peuvent avoir lieu avant, pendant, après l'école, la pause méridienne peut être rallongée ou pas, la fin des activités péri scolaires peut aller jusqu'à 17 h ou 17 h 15 et des journées d'enseignement pourraient conserver la même durée qu'actuellement.

Alors si dans l'application de la réforme, les « rythmes biologiques » des enfants peuvent être contournés, on peut se demander quel est son véritable but.

La réforme met en place « **un projet éducatif territorial** » qui « **relève de l'initiative de la collectivité territoriale** ». En prévoyant qu'une partie du temps passé à l'école soit définie et financée localement, cette « réforme » des rythmes scolaires induit nécessairement des différences de traitement, des différences de droits entre les élèves selon les ressources des communes, leurs choix, leurs orientations politiques.

Les activités organisées dans l'école, à la pause méridienne ou après les cours, pourraient même être payantes !

Mais c'est surtout un désengagement de l'Etat dans l'organisation des enseignements eux-mêmes qui s'annonce : ainsi l'article 6 de la loi Peillon va-t-il modifier l'article L.121.1 du Code de l'Education et « **Les enseignements Artistiques** » deviendront « **L'éducation artistique et culturelle** ». Le même article 6 précise : « *L'éducation artistique et culturelle comprend un parcours dont les modalités sont fixées par les ministres chargés de l'éducation nationale et de la culture. Ce parcours est mis en oeuvre localement, notamment à travers les projets éducatifs territoriaux ; des acteurs du monde culturel et artistique et du monde associatif peuvent y être associés.* »

Devenus de simples « activités éducatives », les enseignements artistiques, mais aussi d'Education physique et sportive, aujourd'hui partie intégrante des missions des enseignants, pourraient ainsi être transférés aux collectivités territoriales.

La Loi Peillon crée ainsi les conditions juridiques permettant la redéfinition locale de tout ce qui auparavant était encore protégé par un cadre national (organisation de la journée et de la semaine scolaire, horaires, programmes d'enseignement et diplômes, statuts des personnels) et engage le **processus de transfert des établissements d'enseignement et des personnels sous statut de fonctionnaire d'Etat vers les collectivités territoriales.**

Il convient d'ailleurs de relever que la **loi de « refondation de l'Ecole » est essentiellement une somme d'amendements apportés à la loi d'orientation Fillon** qui n'est remise en cause ni dans ses dispositions substituant les compétences aux

connaissances (Ecole du socle), ni dans celles minant le Statut de fonctionnaire d'Etat des personnels (est notamment maintenu l'article 34 de la loi Fillon qui rend possibles le recrutement des enseignants par le chef d'établissement, les dérogations aux horaires et programmes nationaux comme au déroulement de carrière des personnels...).

C'est le cadre juridique national garantissant la laïcité scolaire, l'égalité d'accès aux savoirs, des horaires et programmes d'enseignement identiques sur tout le territoire de la République, la délivrance de diplômes nationaux, qui est aujourd'hui menacé de dislocation par le projet de loi Peillon.

Les bases de l'Ecole républicaine, ce sont les lois de gratuité, d'obligation d'instruction, de laïcité, dans un cadre national établissant en droit l'égalité d'accès au savoir.

En programmant le démembrement de l'Education nationale en une mosaïque d'établissements différents territorialisés dans leur gestion et leurs missions, la loi Peillon se fixe comme annoncé lors de la consultation nationale de « **mettre l'Ecole en accord, en harmonie avec les mutations de fond qui touchent notre société** » ; il s'agit d'adapter l'Ecole publique laïque à la transformation de la « *République une et indivisible* » en une « *République* » des territoires, métropoles et intercommunalités aux règles différentes, aux droits différents, aux inégalités de toutes sortes, livrés à l'arbitraire et aux appétits des groupes de pression et féodalités locales.

N'est-il pas alors de la responsabilité de tous les militants laïques de tout mettre en œuvre pour qu'elle soit rejetée.

Françoise STORA

SÉJOURS ÉTÉ 2013

7

Groupement
Ouvres
Lociatives
Annonay

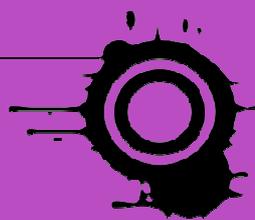
61 Chemin du Gd Mûrier

07100 ANNONAY

Tél. : 09.75.97.09.07

www.gola-annonay.asso.fr

gola



MER au Grau d'Agde

Du 8 au 13 juillet 9 / 15 ans

Séjour en hébergement sous toile en camping *** avec piscine

Annonay : 330 € Hors Annonay : 360 €



ÉQUITATION à Aix les Bains

Du 15 au 20 juillet 8/15 ans

Séjour en hébergement sous toile en camping ** au lac Bourget.

Annonay : 315 € Hors Annonay : 345 €

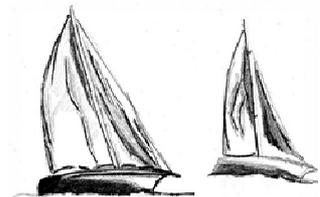


VOILE à Aix les Bains

Du 22 au 27 juillet 8/15 ans

Séjour en hébergement sous toile en camping ** au lac Bourget

Annonay : 315 € Hors Annonay : 345 €



KARTING à Vogüe

Du 29 juillet au 3 aout 9/15 ans

Séjour en hébergement sous toile en camping *** avec piscine

Annonay : 325 € Hors Annonay : 355 €



QUAD à Vogüe

Du 5 au 10 aout 7/11 ans

Séjour en hébergement sous toile en camping *** avec piscine

Annonay : 325 € Hors Annonay : 355 €

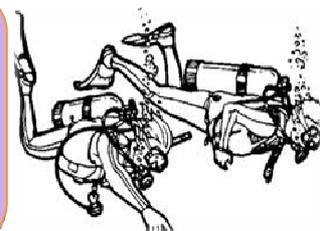


PLONGÉE à Carry le Rouet

Du 18 au 23 aout 12/17 ans

Séjour en hébergement sous toile en camping- mer méditerranée

Annonay : 290 € Hors Annonay : 320 €



Multi Activités à Annonay

Du 29 juillet au 3 aout 7/14 ans

Du 5 au 10 aout

Séjour au centre de vacances du Grand Mûrier

Annonay : 300 € Hors Annonay : 330 €

Bon été à tous

**Centre
de Loisirs**

**Du Lundi 8 juillet au Vendredi
30 août 2013**

GOLA

61 Chemin du Gd Mûrier

07100 ANNONAY

Tél. : 09.75.97.09.07

www.gola-annonay.asso.fr

gola07@wanadoo.fr

**Enfants de 4 à 14 ans
Inscriptions à partir du samedi 15**

**« Le jeu sous toutes ses formes »
Du lundi 8 juillet au vendredi 9 août**



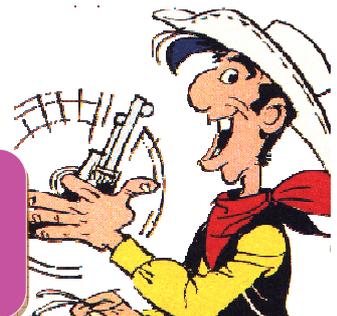
**Sortie Touro-Parc, vélo rail, lac
de Saint Donat, Grands jeux ...**



**« Voyage dans le monde de la B.D. »
Du lundi 12 au vendredi 30 août**



**St Romain en Gal, Indians
Valley, Piscine, Grands jeux ...**



PROGRAMMES EN LIGNE : www.gola-annonay.asso.fr

ADHÉSION au GOLA avec abonnement au journal ENVOL

INDIVIDUEL 22 €

COUPLE 40 €

Envoyer adhésion et chèque à : GOLA 34 Avenue de l'Europe 07100 ANNONAY

NOM : Prénom :

Adresse :

Adresse internet :@.....

Souhaite adhérer au GOLA et recevoir « la lettre du GOLA » et le journal ENVOL édité par la F.O.L. 07